
Guichet ONEGATE

**Cahier des charges informatique
à l'attention des Déclarants Directs Généraux**

Relevé des Transactions Économiques
avec des non-résidents
RTE



ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Correspondant Banque de France

Direction de l'Organisation et des Développements

Service de Développement pour les Études, les Statistiques et la Supervision bancaire (SDESS)

OneGate-support@banque-france.fr

Le portail ONEGATE est accessible tous les jours, 24h/24, sauf dimanche et jours fériés.

En cas de **difficultés techniques** liées à l'utilisation du site sécurisé, vous pouvez vous adresser au support informatique du lundi au vendredi de 8h à 19h :

Tél. : 01.42.92.63.34

Sommaire

1. INTRODUCTION	4
1.1. ENVIRONNEMENTS	4
1.2. SYNTHÈSE DES TERMES DU DOCUMENT	4
2. CONTENU DE LA COLLECTE	5
2.1. PÉRIMÈTRE DE LA COLLECTE	5
2.2. PÉRIODICITÉS DE REMISE DES ÉTATS	5
3. FONCTIONNEMENT D'UNE REMISE SUR ONEGATE	6
3.1. CANAUX DE TRANSMISSION	6
3.2. ACCRÉDITATION	6
3.3. UPLOAD DE FICHER XML VIA LE CANAL U2A OU A2A	7
4. SPÉCIFICATIONS DU FICHER XML	8
4.1. INTRODUCTION	8
4.2. SPÉCIFICATIONS DES CHAMPS DE LA TÊTIÈRE	9
4.3. SPÉCIFICATIONS DES CHAMPS DU RAPPORT	10
4.4. SPÉCIFICATIONS DES CHAMPS DU FORMULAIRE	10
4.5. EXEMPLES DE REMISE AU FORMAT XML	11
5. CANAL U2A - SAISIE MANUELLE ET IMPORT DE FICHIERS CSV	14
5.1. INTERFACE DE SAISIE	14
5.2. IMPORT DE FICHER CSV	14
5.3. PRINCIPE	14
5.4. SPÉCIFICATION DU FICHER CSV	14
5.5. EXEMPLE COMPLET D'UN FICHER D'IMPORT CSV	15
6. CONTRÔLE DES REMISES	15
7. FORMAT DES RESTITUTIONS	15
8. NOTICE MÉTHODOLOGIQUE	15
ANNEXE	16

1. INTRODUCTION

L'objet du Cahier des Charges Informatique est de fournir aux sociétés émettrices les formats de données, règles de gestion et normes de transmission des données au travers du guichet OneGate.

1.1. Environnements

Deux domaines de travail peuvent être utilisés par les déclarants :

- un environnement d'homologation pour effectuer des tests dans la perspective de leurs futures déclarations : <https://onegate-test.banque-france.fr/onegate/login.jsp>
- un environnement de production pour saisir ou remettre leurs données en phase de production régulière : <https://onegate.banque-france.fr/onegate/login.jsp>

Les deux domaines sont accessibles directement depuis l'espace déclarants DDG sur le site internet de la Banque de France (rubrique « Documentation OneGate ») à l'adresse suivante :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/espace-declarants/obligations-reglementaires/reglementation-de-la-balance-des-paiements-et-de-la-position-exterieure/recueil-des-modalites-declaratives-lattention-des-declarants-directs>

L'accès à chaque domaine est conditionné par l'utilisation d'un Login et d'un mot de passe dont la demande peut être faite directement en ligne (cf. paragraphe 3.2. Accréditation).

1.2. Synthèse des termes du document

Terme	Définition
Déclarant	Société soumise à une obligation de Reporting.
Remettant	Utilisateur (personne physique) accrédité à utiliser le guichet dans le cadre de collectes.

2. CONTENU DE LA COLLECTE

2.1. Périmètre de la collecte

Le RTE est le relevé mensuel des flux de transactions réalisées au cours d'un mois avec les non-résidents. Il recense l'ensemble des transactions économiques réalisées par les Déclarants Directs Généraux avec des non-résidents : négoce international, approvisionnements, services, revenus primaires, revenus secondaires, transferts en capital et investissements directs.

Le descriptif du document remis doit se composer des éléments suivants :

- Code nomenclature,
- Sens de la transaction,
- Code monnaie,
- Code pays,
- Montant de la transaction,
- Référence interne (ex : N° de facture, Référence comptable...).

2.2. Périodicités de remise des états

Votre société est redevable d'une remise mensuelle.

Le délai de remise est à J+30 jours calendaires après la fin du mois de référence.

Périodicité	Délai de remise à la Banque de France
Mensuelle	Échéance : le dernier jour du mois suivant la fin du mois de référence (par exemple : 31 juillet 2012 pour la déclaration relative à juin 2012)

3. FONCTIONNEMENT D'UNE REMISE SUR ONEGATE

3.1. Canaux de transmission

Le guichet ONEGATE offre la possibilité d'envoyer des fichiers aux formats XML et CSV avec différents canaux :

- Canal A2A : télétransmission de fichiers (XML uniquement)
- Canal U2A - Upload : chargement de fichiers via une IHM (XML)
- Canal U2A – dépôt de fichiers CSV au format OneGate via le formulaire
- Canal U2A - Saisie manuelle : formulaire de saisie via une IHM

Les modes d'accès aux différents canaux sont décrits dans le manuel utilisateur disponible sous le lien suivant :

<https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2016/11/14/manuel-utilisateur-onegate.pdf>

3.2. Accréditation

L'accès au portail OneGate nécessite une accréditation préalable, dont les remettants doivent faire directement la demande en ligne (dans le cas d'une première déclaration comme d'une réinscription).

Après accord du Service des Déclarants Directs Généraux, un Login et un mot de passe sont retournés au demandeur par message électronique.

Des codes d'accès différenciés sont fournis selon l'environnement de travail (homologation ou production).

Un remettant peut s'inscrire pour plusieurs déclarants appartenant au même groupe ; il bénéficie alors d'un seul et même mot de passe pour toutes les entreprises dont il communiquera les déclarations. Une extension de droits peut être également demandée pour disposer de la même accréditation pour les autres formulaires (EFI, ECO ou EPA) que le déclarant direct aurait éventuellement à remettre. Les copies des écrans à utiliser pour s'accréditer sont consultables dans l'annexe du présent document (pages 16 et 17).

Les mots de passe, lorsqu'ils sont expirés, peuvent être réinitialisés en ligne.

Pour la télétransmission de fichiers, une procédure particulière d'accréditation doit être suivie. Les déclarants sont priés de prendre directement contact avec le Service des Déclarants Directs Généraux (sddg@banque-france.fr).

3.3. Upload de fichier XML via le canal U2A ou A2A

3.3.1. Principes

Une remise par fichier XML est utile dans le cas d'une remise régulière. Quelque soit le canal utilisé, un fichier de remise comporte les données déclarées :

- pour un même déclarant,
- pour le domaine RTE,
- pour une ou plusieurs périodes (septembre, octobre).

L'utilisation de XML donne beaucoup de souplesse aux documents qui sont remis. En effet, les données ne sont pas contenues dans des zones fixes (avec l'obligation de remplir la zone), mais dans des champs (entourés de balises XML).

Lors des contrôles effectués en réception par ONEGATE, les fichiers présentant une anomalie bloquante sont rejetés (fichier mal structuré). Ils doivent alors faire l'objet d'un nouvel envoi après correction.

3.3.2. Modes de chargement

Le mode standard de chargement du fichier XML est le mode "annule et remplace" : les anciennes données sont remplacées intégralement par les nouvelles. Ce mode de chargement est valable pour un déclarant, un domaine et une période donnée.

Les déclarants n'ayant pas de données à déclarer pour la période considérée reporteront un état NEANT (cf. le chapitre *Exemples de remise au format XML*).

3.3.3. Nom des fichiers

Le fichier de remise doit obligatoirement comporter l'extension « .xml » (minuscules obligatoires).

3.3.4. Validation du format des fichiers

Le fichier XML de référence est indiqué dans le point 4.

Le fichier XSD « declarationReport.xsd » définit la structure du document XML acceptée par l'application ONEGATE. Ce fichier permet de vérifier la validité du fichier XML avant envoi à l'application ONEGATE. De manière à vérifier la validité du document XML avant envoi, il est nécessaire d'utiliser une application dédiée au langage XML et supportant cette fonctionnalité de validation de format (par exemple l'outil en ligne <http://tools.decisionsoft.com/schemaValidate>).

3.3.5. Volumétrie maximale pour une remise par fichier XML

Tout fichier XML doit avoir un volume maximal de 150 MO pour être accepté par le guichet ONEGATE. Tout fichier d'une taille supérieure à 150 MO devra être obligatoirement zippé ⁽¹⁾. Il est possible de remettre directement un fichier zippé.

¹ Seul le mode de compression ZIP est accepté (un fichier RAR ne sera par exemple pas pris en compte).

3.3.6. Format et règles générales de codage des champs

Les règles de codage des champs constituant les enregistrements des fichiers de collecte sont à respecter strictement :

- ☞ Tous les montants sont exprimés en unité, sans décimale et doivent être positifs.
- ☞ Zone alphanumérique : tous les caractères sont autorisés et la saisie peut être en majuscule ou en minuscule ; les caractères accentués sont autorisés.
- ☞ Les champs non renseignés (i.e. valeur vide) ne devront pas apparaître dans les fichiers XML.
- ☞ En cas de modification d'une information (correction), un nouveau fichier complet doit être adressé avec cette modification (mode annule et remplace voir § 3.3.2) pour un déclarant, un domaine et une période de référence.

4. SPÉCIFICATIONS DU FICHIER XML

4.1. Introduction

Les champs de la collecte RTE se répartissent au sein de 2 parties du fichier XML :

- La tête qui contient les données d'administration : (date de création du fichier, déclarant, etc.)
→ Cette partie est unique dans le fichier XML
- Le rapport contenant un formulaire incluant les données de collecte.
→ Cette partie est répétée autant de fois qu'il y a de date(s) d'arrêt

Bonnes pratiques

L'encodage « UTF-8 » du fichier DOIT être spécifié dans la 1ère ligne du fichier :

– Exemple : « `<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>` »

Si le type d'encodage « UTF-8 » n'est pas précisé, alors le système produira l'erreur suivante : « *Le format de la remise est invalide* ».

Si la balise en-tête contient « *feedback = true* », alors l'email doit être renseigné avec une adresse mail dont le format est valide :

– Exemple : « `Email>declarations.reglementaires@banque.com</Email>` »

Sinon le système produira l'erreur suivante : « *ERROR : L'email fourni pour le feedback est invalide* ».

Si la balise en-tête contient « *feedback = faulse* », alors la balise doit être complétée par « `Email>No Mail</Email>` ».

4.2. Spécifications des champs de la tête

Le tableau suivant présente le détail des différents champs de la tête :

Champs	Obligatoire (O) Facultatif (F)	Description
<creationTime>	F	Cette propriété reprend la date de création du fichier (Exemple: 2008-04-25T11:03:09.488). Ce champ peut être généré automatiquement par l'application émettrice.
<From>	O	Pour la collecte RTE le code SIREN du déclarant est la seule valeur possible (donnée alphanumérique de longueur 9).
<To>	O	Identifiant qui caractérise le guichet ONEGATE. La valeur est fixe : « BDF ».
<Domain>	O	Représente le code de la collecte auquel l'instance fait référence. Ses valeurs sont sur trois caractères. Pour la collecte RTE le code est « RTE »
<Response>	O	<p>Contient l'adresse de l'émetteur et le langage de l'avis de dépôt. Une balise à « true » ou « false » indique respectivement si le destinataire souhaite être informé ou non par e-mail dès réception du fichier par le guichet.</p> <p>Dans le cas de l'utilisation de la valeur « false », les balises <Email> et <Language> ne doivent pas apparaître au sein des balises <Response>.</p> <p>Recommandation: il est recommandé d'utiliser une adresse email générique dédiée aux échanges avec ONEGATE.</p>

4.3. Spécifications des champs du rapport

CODE XML	LIBELLE	TYPE	LONG-UEUR MAX	Obligatoire (O) Facultatif (F)	COMMENTAIRES
Report	Rapport	Alph	3	O	Le code du rapport est fixe : « RTE »
Date	Date d'arrêté	Date	7	O	La date de déclaration correspond à la date d'arrêté. Elle doit être sous le format « YYYY-MM »
Form	Formulaire	Alph	10	O	Le code du formulaire est fixe : « FORMULAIRE »

4.4. Spécifications des champs du formulaire

CODE XML	LIBELLE	TYPE	LONG-UEUR MAX	Obligatoire (O) Facultatif (F)	COMMENTAIRES
NCL	Code nomenclature	Alph	6	O	En conformité avec la liste des nouvelles nomenclatures (fournie ultérieurement)
SENS	Sens de la transaction : RECETTE ou DEPENSE	Alph	1	O	En Balance des paiements : R = Recette D = Dépense
MONNAIE	Code ISO MONNAIE	Alph	3	O	En conformité avec la liste des codes Iso Monnaies
PAYS	Code ISO PAYS	Alph	2	O	En conformité avec la liste des codes Iso Pays
MONTANT	MONTANT de la transaction	Num	15	O	Le montant doit être positif, sans décimale et à l'unité
REF_INTERNE	Référence interne	Alph	12	F	Zone de commentaire

4.5. Exemples de remise au format XML

Le format XML est encadré par les balises « DeclarationReport ».

La tête est encadrée par les balises « Administration ».

Le rapport est encadré par les balises « Report » et à l'intérieur le formulaire est encadré par les balises « Data ».

4.5.1. Remise d'un remettant pour un déclarant sur une même période

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="yes"?> <DeclarationReport xmlns="http://www.onegate.eu/2010-01-01">	Début du fichier
<Administration creationTime="2010-11-3T16:17:38.830+01:00"> <From declarerType="SIREN">123456789</From> <To>BDF</To> <Domain>RTE</Domain> <Response feedback="true"> <Email>Adm01.ONEGATE@bdf-dev01.local</Email> <Language>FR</Language> </Response> </Administration>	Tête
<Report code="RTE" date="2012-08">	Début rapport
<Data form="FORMULAIRE"> <Item> <Dim prop="NCL">000272</Dim> <Dim prop="SENS">D</Dim> <Dim prop="MONNAIE">EUR</Dim> <Dim prop="PAYS">DE</Dim> <Dim prop="MONTANT">1000</Dim> <Dim prop="REF_INTERNE">texte libre</Dim> </Item> <Item> <Dim prop="NCL">000453</Dim> <Dim prop="SENS">R</Dim> <Dim prop="MONNAIE">USD</Dim> <Dim prop="PAYS">IT</Dim> <Dim prop="MONTANT">2361000</Dim> <Dim prop="REF_INTERNE">texte libre</Dim> </Item> </Data>	Formulaire
</Report>	Fin rapport
</DeclarationReport>	Fin du fichier

4.5.2. Remise d'un remettant pour un déclarant sur deux périodes différentes

<pre><?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="yes"?> <DeclarationReport xmlns="http://www.onegate.eu/2010-01-01"></pre>	Début du fichier
<pre> <Administration creationTime="2010-11-3T16:17:38.830+01:00"> <From declarerType="SIREN">123456789</From> <To>BDF</To> <Domain>RTE</Domain> <Response feedback="true"> <Email>Adm01.ONEGATE@bdf-dev01.local</Email> <Language>FR</Language> </Response> </Administration></pre>	Tétière
<pre><Report code="RTE" date="2012-08"></pre>	Début rapport 1
<pre> <Data form="FORMULAIRE"> <Item> <Dim prop="NCL">000272</Dim> <Dim prop="SENS">D</Dim> <Dim prop="MONNAIE">EUR</Dim> <Dim prop="PAYS">DE</Dim> <Dim prop="MONTANT">1000</Dim> <Dim prop="REF_INTERNE">texte libre</Dim> </Item> <Item> <Dim prop="NCL">000453</Dim> <Dim prop="SENS">R</Dim> <Dim prop="MONNAIE">USD</Dim> <Dim prop="PAYS">IT</Dim> <Dim prop="MONTANT">2361000</Dim> <Dim prop="REF_INTERNE">texte libre</Dim> </Item> </Data></pre>	Formulaire 1
<pre></Report></pre>	Fin rapport 1
<pre><Report code="RTE" date="2012-09"></pre>	Début rapport 2
<pre> <Data form="FORMULAIRE"> <Item> <Dim prop="NCL">000272</Dim> <Dim prop="SENS">R</Dim> <Dim prop="MONNAIE">USD</Dim> <Dim prop="PAYS">MX</Dim> <Dim prop="MONTANT">15500</Dim> <Dim prop="REF_INTERNE">texte libre</Dim> </Item> </Data></pre>	Formulaire 2
<pre></Report></pre>	Fin rapport 2
<pre></DeclarationReport></pre>	Fin du fichier

4.5.3. OneGate permet la remise d'états néants pour les sociétés n'ayant pas de données à déclarer

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="yes"?>
<DeclarationReport xmlns="http://www.onegate.eu/2010-01-01">
<Administration creationTime="2010-03-26T09:29:25.154+01:00">
    <From declarerType="SIREN">123456789</From>
    <To>BDF</To>
    <Domain>RTE</Domain>
    <Response feedback="true">
        <Email>mail@mail.com</Email>
        <Language>FR</Language>
    </Response>
</Administration>
<Report date="2012-12" code="RTE">
    <Data action="nihil" form="FORMULAIRE"/>
</Report>
</DeclarationReport>
```

5. CANAL U2A - SAISIE MANUELLE ET IMPORT DE FICHIERS CSV

5.1. Interface de saisie

Une interface de saisie est disponible. Elle est particulièrement adaptée pour des remises ayant une faible volumétrie.

Le fonctionnement de cette interface est décrit dans le manuel utilisateur, disponible sous le lien suivant :

<https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2016/11/14/manuel-utilisateur-onegate.pdf>

5.2. Import de fichier CSV

Une fonctionnalité d'import au format CSV est disponible. Elle permet de faciliter la saisie de formulaire en « pré-chargeant » ce dernier.

5.3. Principe

L'import par fichier CSV comporte les données déclarées pour :

- Un même déclarant
- Le domaine RTE
- Une même période de référence

5.4. Spécification du fichier CSV

Voici le format CSV attendu d'un import :

```
NCL;SENS;MONNAIE;PAYS;MONTANT;REF_INTERNE
```

Le séparateur entre 2 champs est le point virgule.

Si vous souhaitez modifier un fichier CSV existant, il convient de l'ouvrir avec un éditeur de texte de type Bloc note, Wordpad ou Notepad ++. L'utilisation d'Excel est à proscrire car elle est susceptible de modifier la structure du fichier CSV.

5.5. Exemple complet d'un fichier d'import CSV

123110;D;USD;GT;173541;référence interne xxxx
123110;R;USD;GT;170869;
12A112;R;EUR;DE;1445518;référence interne yyyy
12A211;R;JPY;US;5500000000;référence interne zzzz
12A220;D;MXN;MX;92386524;

6. CONTRÔLE DES REMISES

Des contrôles sont effectués par le guichet ONEGATE, à la réception des collectes, pour vérifier l'intégrité physique et la conformité des fichiers et des données transmis. Les éléments liés à l'ensemble de ces contrôles sont retransmis aux remettants *via* le guichet.

Pour limiter au maximum les rejets, il est nécessaire que les contrôles soient effectués également par les remettants lors de l'élaboration des fichiers.

Les contrôles sont de trois types :

1. Contrôles de **conformité** du fichier (exemple : contrôle conformité XML)
⇒ Le non-respect entraînera un rejet systématique du fichier remis.
2. Contrôles de **structure** (exemple : par rapport à un schéma XSD pour un fichier XML)
⇒ Le non-respect entraînera un rejet systématique du fichier remis.
3. Contrôles **embarqués** (exemple : contrôle d'un champ obligatoire, vérification d'une donnée par rapport à un référentiel)
⇒ Le non-respect entraînera une invalidation partielle du fichier remis.

7. FORMAT DES RESTITUTIONS

Il existe deux types de restitutions :

- L'accusé de réception (consultable dans l'application OneGate),
- Le compte-rendu de collecte (voir manuel utilisateur)

8. NOTICE MÉTHODOLOGIQUE

La notice méthodologique relative à la collecte d'informations statistiques sur le relevé RTE est publiée sur le site Internet de la Banque de France à la page suivante :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/espace-declarants/obligations-reglementaires/reglementation-de-la-balance-des-paiements-et-de-la-position-exterieure/recueil-des-modalites-declaratives-lattention-des-declarants-directs>

COPIES DES ÉCRANS D'ACCREDITATION

Première accréditation



Connexion

Identifiant

Mot de passe

Je souhaite changer mon mot de passe

Se connecter

[Mot de passe oublié](#)
[Demande d'accréditation](#)

**Demande en ligne d'accréditation
ONEGATE**

Contact tél. : 01 42 92 63 34 - Email : onegate-support@banque-france.fr | © Banque de France | OneGate v5.1.33



Français

! Ce formulaire est à compléter pour toute première demande d'accréditation.
Pour les extensions de droits, veuillez remplir le formulaire correspondant depuis l'onglet profil.

Utilisateur à accréditer

Nom *

Prénom *

E-mail *

Collecte/Enquête * OFIS-OT

Domaine(s) OFT

Déclarant *

CODE SIREN

Faites vous partie de la société assujettie ? Oui Non

Nom Entreprise

! Le Nom et le Prénom ne doivent contenir que des caractères non accentués sans espace ni caractères spéciaux. Seul les tirets « - » sont autorisés pour séparer les noms ou prénoms composés.

! Le nom de votre Collecte/Enquête est indiqué dans le courrier vous invitant à vous accréditer.

À SAISIR

undoing

Initialiser

Valider **Annuler**

EXTENSION DES DROITS APRÈS UNE PREMIÈRE ACCRÉDITATION ET OBTENTION D'UN LOGIN – MOT DE PASSE

(pour une autre collecte ou pour un autre déclarant)

BANQUE DE FRANCE EUROSYSTÈME **OneGate** 22-TOGATEEE-0 Déconnexion

CODE - 123450TEST (OT TEST)

Profil | Rapports | Messages | Échanges de fichiers | Effectuer une remise

Mon profil

Recette RFU v5.1 TEST

Données de profil

Informations personnelles
Enregistrez vos informations personnelles. Cela permettra à nos services de prendre contact avec vous pour toute question liée à vos remises.

Langue: Français
Civilité: Prénom: Nom:
E-Mail: Adm01.ONEGATE@bdf-dev01.local
Rue et Numéro: 1bis Rue Saint Augustin
Code Postal: 75003 Ville: PARIS
Pays: France Téléphone: 0102030102 Fax: 0105

Sauvegarder

Déclarant
Vous souhaitez pouvoir effectuer des remises pour une nouvelle collecte ou un nouveau déclarant: [Demande d'extensions de droits](#)

Contact: 01 42 92 63 34 - onegate-support@banque-france.fr | CGU | © Banque de France | OneGate v5.1.36

BANQUE DE FRANCE EUROSYSTÈME **OneGate** 22-TOGATEEE-0 Déconnexion

CODE - 123450TEST (OT TEST)

Profil | Rapports | Messages | Échanges de fichiers | Effectuer une remise

Extension de droits utilisateur

Collecte/Enquête*:	ECO	Domaine(s):	ECO
Déclarant	SIREN: 123456789		
	Nom*: test SDESS N*1		

Valider Annuler

Utilisateur 22-TOGATEEE-

Contact: 01 42 92 63 34 - onegate-support@banque-france.fr | CGU | © Banque de France | OneGate v5.1.36